

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du jeudi 14 mars 2024

Nombre de conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 20
- Votants : 25

#### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

En application de l'Ordonnance n° 2021-1310 et du Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. – M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. - RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. – BLANDINEAU M. - Mmes DILLET S. - BRILLET L. - CHEVRIER B. - BERTAUD M-F. - M. TESSIER P. - Mmes - BAUDRY K. - JOLLY F. - M. HERCBERG F. – Mme ROUSSET C.

Absents : Mme ROUXEL M. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. – Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. CROCHET B. - M. LIAIGRE T. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K. - Mme MARTINEAU C. qui a donné pouvoir à Mme DILLET S. - Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à M. HERCBERG F.

M. BERTHOMÉ F. – Mme MOUSSEAU D.

Désignation du secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) créée par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Fanny JOLLY a été élue secrétaire de séance

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
2024 - 1	Débat d'orientation budgétaire 2024	Oui à l'unanimité
2024 - 2	Demande de subvention auprès du Département de la Vendée dans le cadre du soutien aux projets d'équipements sportifs des communes et intercommunalités – Aménagement d'une plaine des sports, construction d'une salle multisports et de courts de tennis	Oui à l'unanimité

2024 - 3	Aménagement d'une salle d'une plaine des sports, construction d'une salle multisports et de courts de tennis : demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du Contrat Pays de la Loire 2026	Oui à l'unanimité
2024 - 4	Modification de l'adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance et fixation du montant de la participation de la collectivité délibération 2019.85 du 14 novembre 2019.	Oui à l'unanimité
2024 - 5	Maison médicale : gel des loyers 2024	Oui à l'unanimité
2024 - 6	Demande de subvention auprès de la FRAM (Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées	Oui à l'unanimité
2024 - 7	Subvention exceptionnelle à l'association "Hirondelles Soullandaises Basket Club"	Oui à l'unanimité
2024 - 8	Subvention exceptionnelle à l'école Milcendeau pour un séjour à Paris lors des jeux Paralympiques	Oui à l'unanimité
2024 - 9	Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents	Oui à l'unanimité
2024 - 10	Approbation des marchés de travaux de terrassement, voirie et assainissement, concernant l'aménagement du lotissement « Le Clos de la Scierie »	Oui à l'unanimité
2024 - 11	Adhésion à la centrale d'achat de Vendée Numérique	Oui à l'unanimité
2024 -12	SyDEV : Convention N°2024.EFF.0009 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'un effacement de réseau électrique	Oui à l'unanimité

2024 - 13	SyDEV : Convention N°2024.ECL.0058 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage	Oui à l'unanimité
2024 - 14	SyDEV - Convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité	Oui à l'unanimité
2024 - 15	SyDEV - Convention de servitude pour l'établissement d'infrastructures de communications électroniques	Oui à l'unanimité
2024 - 16	Convention avec Vendée Eau : travaux hors programme	Oui à l'unanimité
2024 - 17	Convention de raccordement, de gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique avec Vendée Numérique	Oui à l'unanimité
2024 - 18	Convention de raccordement au réseau public de distribution d'électricité basse tension d'une installation de consommation d'une puissance comprise entre 37 et 250 kVA pour le complexe sportif	Oui à l'unanimité
2024 - 19	Convention 2024/20 entre ESNOV et la commune de Soullans	Oui à l'unanimité
2024 - 20	Convention 2024/21 entre ESNOV et la commune de Soullans	Oui à l'unanimité
2024 - 21	Convention 2024/22 entre ESNOV et la commune de Soullans	Oui à l'unanimité
2024 - 22	Cession des parcelles cadastrées section AA n°80	Oui à l'unanimité

2024 - 23	Convention entre la ville de Challans et la ville de Soullans pour la scolarisation des élèves des écoles publiques du premier degré	Oui à l'unanimité
2024 - 24	Transfert de compétence restauration scolaire municipale à la ville de Soullans	Oui à l'unanimité
2024 - 25	Convention d'objectifs pour l'agenda L'essen(s)tiel « saison culturelle des bibliothèques de 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts »	Oui à l'unanimité
2024 - 26	5 <sup>ème</sup> saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : renouvellement de la convention d'objectifs	Oui à l'unanimité
2024 - 27	Convention de soutien et d'accueil en résidence co-production Espèce d'Espace – Communauté de communes Océan-Marais De Monts	Oui à l'unanimité
2024 - 28	Mise à disposition de locaux de la commune de Soullans auprès de la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts dans le cadre du fonctionnement du Relais Petite Enfance Intercommunal	Oui à l'unanimité
2024 - 29	Accueil de loisirs et restaurant scolaire : modification des règlements intérieurs	Oui à l'unanimité
2024 - 30	Accueil de loisirs de Soullans : sortie à Planète Sauvage	Oui à l'unanimité
2024 - 31	Accueil de loisirs de Soullans : approbation des tarifs des séjours d'été	Oui à l'unanimité
2024 - 32	Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Prend acte

Questions diverses :

M. Michel BLANDINEAU souhaite savoir s'il y a un projet d'espaces verts pour l'EHPAD et s'il y a un calendrier d'établissement.

Monsieur le Maire répond que l'année 2024 sera une année de réflexion pour ce projet et non de réalisation, qui se concrétisera à moyen terme.

Monsieur le Maire rappelle que l'inauguration de l'EHPAD se tiendra le 15 juin 2024.

Le Maire  
Jean-Michel ROUILLÉ

